

**Terres les mieux cultivées.**

La visite des terres les mieux cultivées se fera avant le 1er juillet, par un jury composé de 3 membres étrangers au comté. Le jury tiendra compte des façons données au sol, de l'épandage, des clôtures, des bâtiments de foin, des fumiers, de l'état général du bétail, des grains, pâturages et semis, en un mot, de l'état général des fermes. Les concurrents s'inscriront 15 jours avant l'époque fixée pour le concours, et paieront \$1 d'entrée afin de limiter les visites aux concurrents sérieux. Il sera accordé six prix de \$18, 15, 12, 9, 6, 3.

**Prairies et pâturages.**

La visite des récoltes sur pied se fera également par un jury, composé de 3 membres étrangers au comté. Elle se fera avant le 15 août, pour les prairies et les pâturages, avant le 15 octobre, pour les plantes sarclées. Les concurrents devront s'inscrire 15 jours avant le concours et payer une entrée de 50 cents. Pour les prairies et les pâturages, il faudra tenir compte de l'étendue aussi bien que de l'apparence générale. Il sera accordé cinq prix de \$10, 8, 6, 4, 2. Pour les prairies, pas moins de 10 arpents. Pâturages, pas moins de 15 arpents.

**Recoltes sarclées.**

Pour les récoltes sarclées, cinq prix seront également accordés aux concurrents inscrits 15 jours avant le concours. Les prix seront de \$10, 8, 5, 4, 2.

Betteraves, pas moins d'un arpent.

Carottes, " "

Navets, " "

Blé-d'inde, " "

Fèves à cheval, " "

Lin, " "

Patates, pas moins de 2 arpents.

Oignons, pas moins d'un  $\frac{1}{2}$  d'arpent.

Choux, pas moins d'une  $\frac{1}{2}$  arpent.

Petites fèves, pas moins d'une  $\frac{1}{2}$  arpent.

Les prix ainsi accordés pour les terres les mieux cultivées et pour les récoltes sur pied s'élèveront au montant approximatif de \$425. En ajoutant au produit des entrées \$25 pour rencontrer les dépenses nécessaires du jury chargé de la visite des fermes, nous arrivons à un total de \$450.

**Exposition de comté.**

Nous savons qu'il est difficile de retrancher l'exposition annuelle dans les comtés où les membres des sociétés sont habitués à les avoir. Aussi, faisons-nous entrer dans le programme que nous soumettons les prix qui suivent :

**Especes chevalines.**

Étalons de tout âge—6 prix : \$12, 10, 8, 6, 4, 2.

Juments de tout âge—6 prix : \$12, 10, 8, 6, 4, 2.

Poulains de tout âge—5 prix ; \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

Pouliches de tout âge—5 prix : \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

**Especes bovine.**

Taureaux de tout âge—5 prix : \$10, 8, 6, 4, 2.

Vaches de tout âge—5 prix : \$10, 8, 6, 4, 2.

**Especes ovine.**

Béliers de tout âge—4 prix : \$5, 4, 3, 2.

Brebis de tout âge—4 prix : \$5, 4, 3, 2.

**Especes porcine.**

Verrats de tout âge—3 prix : \$4, 3, 2.

Truies de tout âge—3 prix : \$4, 3, 2.

**Beurre.**

Six prix de \$6, 5, 4, 3, 2, 1.

**Manufactures Domestiques.**

Prix divers pour \$40.

**Instruments aratoires.**

Meilleure charrue, \$10.

Meilleure herse, \$10.

Meilleur rouleau, \$10.

Meilleur rateau à cheval, \$10.

Meilleur crible, \$10.

Meilleur butteur, \$10.

Meilleure houe à cheval, \$10.

Les prix ainsi accordés pour l'exposition annuelle s'élèvent à une somme approximative de \$350.

**PARTI DE LABOUR.**

Pour améliorer les façons données au sol, les partis de labour sont essentiels à notre programme. En conséquence, le parti de labour aura lieu autant que possible à l'endroit et au jour de l'Exposition annuelle afin que les concurrents heureux soient proclamés en présence des agriculteurs du comté, réunis sur le champ du concours. Il y aura deux classes ;

Les laboureurs de tout âge—6 prix : \$10, 8, 6, 4, 2.

Les laboureurs au-dessous de 21 ans—6 prix ; \$10, 8, 6, 4, 2.

Nous croyons que ce programme est complet, et nous promettons à toute société d'agriculture qui l'adoptera, en le modifiant si les circonstances particulières du comté l'exigent, que les progrès les plus rapides devront suivre cette adoption. Il est facile de se rendre compte du montant dépensé par ce programme, il s'élève approximativement à la somme de \$350 divisée en 180 prix.